



Règlement Lady's Bird

2023/2024

Objectif :

Faire jouer le maximum de Dames dans la convivialité

Préambule :

- Epreuve ouverte aux huit clubs suivants : Bressuire, Haut-Poitou, La Roche-Posay, Les Forges, Loudun, Mazières, Mignaloux et Châlons.
- Rencontre par équipe de 2 se déroulant en 8 manches sur 2 ans (4 en 2023 et 4 en 2024).
- La commission sportive de chaque club, sur lequel se déroulera une manche, sera chargée de l'organisation technique et de l'application des règles.
- Départ en **Shotgun** à 10 h00.
- A la fin de chaque manche des points seront attribués aux 2 meilleures équipes de chaque club.
- A l'issue de la huitième manche, le club qui a remporté le plus de point est déclaré vainqueur.

Conditions particulières :

- **Licence obligatoire.**
- **Certificat médical à jour et obligatoire.**
- Chaque participante devra être **membre de l'Association Sportive du club qu'elle représente et licenciée à ce club ou à une association golf entreprise**
- Dans une équipe les 2 joueuses doivent être du même club.
 - o Exceptionnellement 2 joueuses de club différent pourront jouer ensemble. Dans ce cas, les points seront divisés en 2.
- La somme des 2 index doit être supérieure ou égale à 35.
- **Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.**
- **Les inscriptions se feront individuellement (sauf cas particulier). Les Responsables Dames feront les équipes, de manière à les équilibrer et qu'il n'y ait pas 2 débutantes qui jouent ensemble.**

Inscriptions :

Chaque club enverra **au plus tard 4 jours avant l'épreuve**, au club organisateur, la composition des différentes équipes qui le représentent, à l'aide du **formulaire d'inscription**. (Nom, prénom, index et n° de licence).

Une exception à la règle, pour Niort, les inscriptions et les paiements se feront sur leur site.

Tarifs :

- **Droits de jeu : 6 € par joueuse**
- **Green-Fee : 36 €**

Remise des prix :

- Chaque club qui reçoit, a la responsabilité des lots d'accueil et du cocktail.
- Le brut prime le Net.
- Les prix ne sont pas cumulatifs.
- Récompense : 1 Brut, 1 Net.
- A l'issue de la 8-ème manche, le club qui aura totalisé le plus de points sera déclaré vainqueur.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur le plus grand nombre de première place en brut, puis en net, puis de second en brut, puis de second en net etc...

Formule de jeu :

- Pour permettre aux joueuses avec un index élevé de participer et pour gagner du temps, seule la formule scramble aménagé est conservée
- Scramble à 2 aménagé :
 - Chaque joueuse joue un premier coup. L'équipe choisit la balle qu'elle juge la meilleure. Chaque joueuse joue un second coup de cet emplacement. (Ne pas oublier de marquer l'emplacement). Lorsqu'une balle ou les 2 sont sur le green, l'équipe choisit la balle celle qui lui semble la mieux placée. Dès lors, chacune des joueuses joue à tour de rôle pour terminer le trou. Le premier putt est joué par la joueuse dont la balle n'est pas choisie.